

Association La Cordée – Les anciens de la CP'ENA
2 avenue de l'Observatoire
75006 Paris

Procès-verbal de l'assemblée générale fondatrice du 15 octobre 2016

Le 15 octobre 2016 à 9h30, les fondateurs de l'association La Cordée – Les anciens de la CP'ENA se sont réunis en assemblée générale constitutive à la Ruche, 84 Quai de Jemmapes, 75010 Paris.

Sont Présents :

Manon BERARDI
Christophe BORGUS
Manon BOYER
David FOLTZ
David GUILBAUD
Mejdi JAMEL
Jean-Dominique LUCCHINI
Cédric MARECHAL
Soraya MEHDAOUI
Sandrine MORLOT
Laura PAGES
Mélissa RAMOS
Siham SOULAIMANI
Stéphanie TRILLE
Canan YILDIZ
Damien ZAVERSNIK

Excusés : Jehane BENSEDIRA
Noé NSEMI
Lazhare AIT AMOKHTAR

La présidence de séance est assurée par David FOLTZ tandis que Manon BOYER fait office de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis, il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rappel des étapes réalisées et de celles à conduire pour la reconnaissance de l'association ;
- adoption officielle du nom de l'association ;
- lecture, débat et adoption des statuts, en précisant le montant de la cotisation ;
- constitution d'un bureau provisoire ;
- lancement des premiers projets et désignation de responsables thématiques ;
- définition de la date de la prochaine assemblée générale ;
- questions diverses.

L'ordre du jour de la séance est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Divers articles des statuts font l'objet de discussion, notamment sur les règles en termes de parité et les modalités de modification de ces mêmes statuts.

Une réflexion autour de la communication de l'association s'engage et divers outils sont mis en avant : site internet, logo... En lien avec la publication future au *Journal officiel des*

associations et des fondations, il est souligné qu'un communiqué de presse devra être préparé.

Les grands axes d'intervention de l'association sont évoqués : intervention auprès des étudiants de la CP'ENA (tutorat, information sur les divers concours de la fonction publique, oraux d'entraînement, stages courts, participation au jury, propositions d'amélioration de la scolarité...); promotion du dispositif dans les instituts d'études politiques et facultés ; organisation du forum des anciens de la CP'ENA ; interventions dans les quartiers défavorisés ; ...

A propos du montant de la cotisation, un consensus émerge sur le montant de 30 euros.

La prochaine assemblée générale est prévue pour la première quinzaine de décembre.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale constitutive adopte le nom de l'association « La Cordée – Les anciens de la CP'ENA ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de membres du conseil d'administration provisoire :

Manon BERARDI

David FOLTZ

David GUILBAUD

Cédric MARECHAL

Soraya MEHDAOUI

Sandrine MORLOT

Laura PAGES

Siham SOULAIMANI

Stéphanie TRILLE

Damien ZAVERSNIK

Cette désignation est faite pour une durée expirant lors de la prochaine assemblée générale. Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Signature

David FOLTZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DF', written over a horizontal line.